

*Article 31 du Règlement*

monde, pour insérer la notion de développement durable dans la loi. Telle est sa peur d'entrer dans la décennie 90.

Depuis cinq ans, c'est-à-dire depuis l'arrivée au pouvoir des conservateurs en 1984, de quoi avons-nous été témoins, sinon que de réductions importantes de la R-D dans le secteur des énergies de remplacement. Aujourd'hui, moins de 10 p. 100 de toute la R-D faite dans le domaine de l'énergie sont consacrés aux sources d'énergie renouvelables. Les députés d'en face ne comprennent-ils rien aux nécessités de l'économie ni aux besoins de la population?

Ce que j'exprime ici n'est pas qu'une simple opinion personnelle. Dans un bulletin publié cet été sur les pays qui forment le Groupe des sept, on pouvait lire et je cite: «Comment faut-il qualifier le dossier du Canada en matière de développement durable par rapport aux autres pays?» Médiocre. Dans l'ensemble, le Canada arrivait cinquième sur sept ex aequo avec le Japon, après l'Allemagne de l'Ouest, la France, les États-Unis et même le Royaume-Uni de Margaret Thatcher. Pourquoi? «Si le dossier du Canada est médiocre, c'est que lorsque vient le temps de traduire de beaux principes en une politique, une réglementation et des fonds au plan national, le gouvernement fédéral», celui que représentent les députés d'en face, «échoue lamentablement». Autrement dit, nous savons souscrire à des principes comme le développement durable, mais nous n'avons pas encore la volonté politique nationale qu'il faut pour traduire de tels principes en gestes concrets au plan national.

Tel est le problème avec lequel nous sommes aux prises au Canada depuis 1984. Le gouvernement n'a pas la volonté politique ni l'autorité qu'il faut pour faire entrer notre pays dans la dernière décennie du siècle. Comment le gouvernement peut-il être aussi borné? Le développement durable vise chacun des secteurs de l'activité économique. Il touche à l'agriculture. L'agriculteur canadien a du mal à joindre les deux bouts. La dette agricole est. . .

**Le président suppléant (M. Paproski):** Le député pourra poursuivre ses observations pendant encore neuf minutes, puis il y aura une période de questions et d'observations de dix minutes.

Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures).

**REPRISE DE LA SÉANCE**

La séance reprend à 14 heures.

**DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS**

[Traduction]

**LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES**

**M. Bill Casey (Cumberland—Colchester):** Monsieur le Président, depuis plus d'un an et demi, les résidents du complexe d'habitation Atlantis, situé au 143 de l'avenue Ryland, à Bible Hill, en Nouvelle-Écosse, se battent pour obtenir la livraison de leur courrier à domicile. Tous les logements ont leur propre trottoir et un service de ce genre est assuré aux logements voisins, mais pas aux leurs.

À cause d'un très petit détail technique, ces personnes, dont bon nombre sont âgées, sont privées d'un service à domicile. Ces derniers mois, j'ai été maintes fois en contact avec des fonctionnaires de Postes Canada à ce sujet. Bien qu'ils aient fait preuve de collaboration, ils n'ont pas encore réglé de façon satisfaisante le problème de mes électeurs.

Cette affaire en est actuellement à la dernière étape du processus d'appel. J'exhorte donc les fonctionnaires de Postes Canada à faire montre de bon sens et à assurer le service au 143 de l'avenue Ryland.

\* \* \*

**LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES**

**M. Bob Wood (Nipissing):** Monsieur le Président, ces dernières semaines, nous avons entendu beaucoup parler de la démocratie et de la suprématie du peuple. Le débat sur la TPS est un cas typique. Personne n'ignore que les Canadiens rejettent massivement cette taxe régressive. Plus de 80 p. 100 d'entre eux s'y opposent et l'opposition ne cesse d'augmenter. Dans ma seule circonscription de Nipissing, j'ai reçu plus de 6 000 cartes de protestation de gens qui craignent qu'elle ne fasse augmenter le coût de services aussi essentiels que l'hydro-électricité.

Malgré cette opposition, le gouvernement continue de la mettre en place, sans tenir compte de l'opinion des gens. Qui est antidémocratique dans ce cas-ci, quand la volonté du premier ministre et du ministre des Finances l'emporte sur celle de millions de Canadiens? Où est la démocratie quand les gens dont les revenus sont supérieurs à 100 000 dollars par année paient aujourd'hui 1 600 dollars d'impôt de moins? Où est-elle quand on